



SMART CONCRETE®

HYDROSTOP SEALER K-773

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Août 2019

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit:

- Hydrostop Sealer

autres moyens d'identification: HydrostopWB, Hydropel Sealer

Code produit: K-773

Utilisation du produit: Imperméabilisation et protection en béton

Nombre: non-établi

Nom du fabricant : Kryton International Inc.

Adresse : 1645 E. Kent Avenue, Vancouver, BC, Canada, V5P 2S8

Numéro de téléphone : 1-604-324-8280

Numéro de télécopieur : 1-604-324-8899

Site Web : www.kryton.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Kryton International Inc. 1-800-267-8280 (heures d'ouverture)

Appeler un centre antipoisons ou un médecin dans votre pays

C.-B., Canada : BC Drug and Poison Information Centre (Centre d'information sur les médicaments et les poisons de la Colombie-Britannique) 604-682-5050

Australie: Poisons Information Centre 13 11 26

États-Unis : American Association of Poison Control Centers 1-800-222-1222

Date de mise à jour de la fiche signalétique (FDS) : 18 août 2017

Date de préparation de la FDS : 29 mai 1995

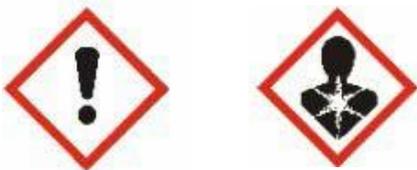
Fiche signalétique (FDS) préparée et mise à jour par: Centre de recherche, Kryton International Inc.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification de risques

Irritation cutanée	2	H315	Provoque une irritation cutanée
Lésions oculaires	2B	H320	Provoque une irritation des yeux
Toxicité orale	5	H303	Peut être nocif en cas d'ingestion
toxicité par inhalation	5	H333	Peut être nocif par inhalation
Toxicité pour la reproduction	2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: Attention

Déclarations de risques

- H315 Provoque une irritation cutanée
- H320 Provoque une irritation des yeux
- H303 Peut être nocif en cas d'ingestion
- H333 Peut être nocif par inhalation
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Déclarations de précautions

- P201 – Obtenir des instructions particulières avant l'utilisation
- P202 – Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises
- P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols
- P264 - Laver complètement les mains, les avant-bras et les zones exposées après la manipulation.
- P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- P301, P330, P331 – En cas d'ingestion, rincer la bouche et ne pas provoquer de vomissements
- P303, P361, P353, P352 – En cas de contact avec la peau ou les cheveux, retirer tous les vêtements contaminés, rincer complètement la peau et se laver à l'eau et au savon.
- P304, P340 – En cas d'inhalation, amener la personne au grand air et la maintenir au repos dans une position qui permet une respiration aisée
- P305, P351, P338 - En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes s'il est possible de le faire aisément. Continuer le rinçage.
- P310 - Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin

Aperçu de l'urgence:

Ivoire opaque; liquide à faible odeur d'hydrocarbure. Il n'est ni combustible ni explosif. L'exposition à court terme au liquide présente peu ou pas de risque. Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Une surexposition peut blesser intérieurement en cas d'absorption. Des réactions de sensibilité peuvent survenir suite à une exposition prolongée et répétée. Une surexposition par ingestion peut blesser les organes suivants: système nerveux, cerveau, tymus, vessie ou rate.

(Ce produit contient des traces, <0.2%, of Alcool éthylique and Octaméthylcyclotétrasiloxane, qui peuvent endommager la fertilité ou l'enfant à naître.)

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom de l'ingrédient	Teneur (%)	ACGIH TLV-TWA (mg/m ³)	OSHA PEL-8h TWA (mg dust/m ³) T: totale, R: Respirable	LD ₅₀ LC ₅₀	GHS Classification
Dérivé de silicone Propriétaire	10-30%	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Irritation cutanée 2 H315 Lésions oculaires 2B H320 Toxicité orale 5 H303 Toxicité inhalation 5 H333

Alcool éthylique 64-17-5 200-578-6 se forme au contact de l'eau ou de l'air humide	< 0.2%	1000 ppm	1000 ppm	7060 mg/kg (oral, rat) 124.7mg/L (inhaler, rat)	Irritation cutanée 2 H315 Irritation oculaire 2B H320
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2 209-136-7	< 0.2%	Non disponible	Non disponible	>4640 mg/kg (dermique, lapine) 36 mg/L (inhaler, rat)	Toxicité pour la reproduction 2 H361

4. CONSEILS DE PREMIERS SOINS

Lorsque vous communiquez avec un médecin, ayez en main cette FDS.

Contact avec les yeux :

- Ne pas frotter les yeux, car il est possible que cette force mécanique engendre des lésions cornéennes supplémentaires.
- Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes s'il est possible de le faire aisément. Poursuivre le rinçage pendant au moins 60 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.

Contact avec la peau :

- Éponger ou brosser rapidement et doucement l'excès de produit chimique. Rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes.
- Retirer les vêtements, chaussures, montres, etc. contaminés et les nettoyer complètement avant de les réutiliser.
- En cas d'irritation ou de brûlure, obtenir des soins médicaux.

Ingestion:

- Ne pas provoquer de vomissements.
- Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et lui fournir suffisamment d'eau à boire.
- Obtenir une assistance médicale immédiate ou contacter un centre antipoisons.

Inhalation :

- Amener la personne au grand air et la maintenir au repos dans une position qui permet une respiration aisée.
- Si la respiration a cessé, pratiquer la respiration artificielle.
- Obtenir de l'aide médicale si le malaise se poursuit.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aigus : Irritation pour la peau, les yeux et les voies respiratoires.

Différés : Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Risque d'incendie : Non combustible

Moyens d'extinction : Eau, brouillard, mousse antialcool, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone (CO₂)

Point d'éclair et méthode: Non combustible, >200F

La température d'auto-inflammation: N'est pas applicable

Données d'incendie et d'explosion: N'est pas applicable

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone, formaldéhyde, dioxyde de silicium et divers fragments d'hydrocarbures.

Directives de lutte contre les incendies : Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome et de l'équipement de protection complet.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection personnelle: Porter un équipement de protection comme décrit dans la section 8, et suivre les conseils de manutention et d'utilisation sécuritaires indiqués à la section 7. Des procédures d'urgence ne sont pas requises.

Protection environnementale : Ne pas verser le produit dans les systèmes d'égouts ou d'évacuation ou dans des plans d'eau.

Méthodes de nettoyage :

- Absorber le matériau avec un absorbant et transférer dans un conteneur de déchets chimiques pour récupération ou élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures et équipement de manutention :

- Éviter tout contact avec la peau et les yeux en portant de l'équipement de protection : lunettes de sécurité, vêtements de protection, gants en nitrile et chaussures imperméables.
- Utiliser dans un endroit bien ventilé ou porter un respirateur approuvé par NIOSH avec un filtre ou des cartouches contre les particules.
- Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de la nourriture, de boissons ou de matières en combustion.
- Le transport des sacs ou seaux peut provoquer des entorses ou des foulures au dos, aux bras, aux épaules et aux jambes.
- Manipuler avec soin et employer des mesures de contrôle appropriées.
- Après la manutention, se laver soigneusement les mains au savon et à l'eau.
- Les contenants doivent demeurer fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Exigences en matière d'entreposage :

- Le produit en vrac doit être entreposé dans des contenants hydrofuges, propres et protégés de toute contamination.
- Garder les contenants bien fermés.
- Protéger de l'humidité.
- Entreposer dans un endroit frais et sec.
- Garder hors de portée des enfants.

8. CONTRÔLE DES EXPOSITIONS / PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition:

- Alcool éthylique CAS# 64-17-5 (formé au contact de l'humidité)
Niveaux WEL de EH40/2005 (R.-U.), MPT : 8 heures, 2007: 1.920 mg/m³
VLE de l'ACGIH – MPT 2000: 1000ppm
NET de l'OSHA, MPT 8 heures: 1000ppm
- Octaméthylcyclotétrasiloxane CAS#556-67-2
Niveaux WEL de EH40/2005 (R.-U.), MPT : 8 heures, 2007: Non disponible
VLE de l'ACGIH MPT 2000: Non disponible
NET de l'OSHA, MPT 8 heures: Non disponible

Mesures d'ingénierie particulières: Utilisez une ventilation par aspiration générale ou locale ou utilisez un respirateur correctement ajusté et approuvé par le NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

Équipement de protection individuelle :

- Gants : Gants en caoutchouc ou en nitrile résistants aux produits chimiques
- Respirateur : Approuvé par NIOSH avec un filtre ou une cartouche contre les particules
- Yeux : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux
- Chaussures : Imperméables
- Vêtements : Manches longues et pantalons pour éviter tout contact avec la peau
- Autre : Après la manutention, se laver soigneusement avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit, afin d'éviter tout contact avec la peau ou la bouche.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Physical State: Liquide

Odeur et apparence : Odeur d'hydrocarbure douce, ivoire opaque, viscosité mince liquide

Seuil d'odeur : Sans objet

Densité relative: 1g/mL

Densité de vapeur : Sans objet

Pression de vapeur : Sans objet

Taux d'évaporation : Sans objet

Point d'ébullition : 99 °C

Point de fusion : 0 °C

pH : 7

Coefficient de répartition eau/huile: > 1, soluble dans l'eau

Solubilité dans l'eau: Oui

Viscosité: 0.001 N s m⁻²

Contenu en COV : COV < 20 g/L (y compris l'eau, Californie et États OTC), EU (w/w) < 2%

Inflammabilité : Non combustible

Point d'éclair : Sans objet

Limites explosives ou d'inflammabilité supérieures/inférieures : Sans objet

Température d'autoinflammation : Sans objet

Température de décomposition : Sans objet

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable

Conditions à éviter (stabilité) : Aucun connu

Incompatibilité avec d'autres substances: Agents oxydants puissants qui peuvent libérer des oxydes de carbone, du formaldéhyde, du dioxyde de silicium et divers fragments d'hydrocarbures.

Polymérisation dangereuse : Ne peut pas se produire

Possibilité de réactions dangereuses : L'eau, l'humidité ou l'air humide peuvent provoquer de l'alcool éthylique.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone, formaldéhyde, dioxyde de silicium et divers fragments d'hydrocarbures..

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

• **Voies de pénétration :** Contact avec la peau ou les yeux, inhalation et ingestion

• **Effets d'une exposition aiguë au produit :**

- Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires.

Effets d'une exposition chronique au produit :

- Une surexposition peut blesser intérieurement en cas d'absorption. Des réactions de sensibilité peuvent survenir suite à une exposition prolongée et répétée
- Une surexposition par ingestion peut blesser les organes suivants: Système nerveux, cerveau, thymus, vessie ou rate.

Propriétés irritantes du produit : Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires.

Sensibilisation cutanée: Peut survenir après une exposition prolongée et répétée

Respiratory Sensitization: Aucun connu

Numerical Measures of Toxicity: Non disponible

Cancérogénicité : Ce produit ne contient aucun cancérigène à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% répertoriées par le CIRC, l'ACGIH et le NTP.

Toxicité pour la reproduction: Octaméthylcyclotétrasiloxane (<0.2% dans ce produit) affiche des preuves d'effets sur la reproduction chez les animaux de laboratoire.

Tératogénicité: alcool éthylique (<0.2% dans ce produit) publie des preuves de tératogénicité (malformations congénitales) chez l'homme.

Mutagénicité : Non disponible

Embryotoxicité : Non disponible

Nom des produits/effets synergiques : Non disponible

12. INFORMATION CONCERNANT L'ÉCOLOGIE

Écotoxicité : Ce produit contient 0,02% de 1,2-Benzisothiazolin-3-one, BIT, qui est toxique pour les poissons (96 heures CL50 5-50 mg / L) et très toxique pour les algues (72 heures CE50 0,37 mg / L).

Mobilité: Non disponible

Bioaccumulation potentielle: BIT ne risque pas de se bio-accumuler; il existe des preuves de photodégradation dans l'eau et le sol.

Persistence et dégradabilité: BIT est décomposé dans le traitement des eaux usées à des concentrations <5 ppm.

Autres effets néfastes: Non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer toujours conformément aux réglementations locales, provinciales (ou territoriales) et fédérales.

Résidus inutilisés ou déversement sec :

- Ne pas laver le produit dans les égouts et les systèmes de drainage ou dans les plans d'eau. En cas de déversement, absorber le matériau avec un absorbant et transférer dans un conteneur de déchets chimiques pour récupération ou élimination. Pour l'élimination, envoyer à une installation d'élimination des déchets chimiques ou à d'autres méthodes d'élimination conformément à la législation locale.
- Entrée dans le CED 06 08 99 (dérivé de silicium)

Emballage :

- Vider complètement l'emballage, puis recycler ou éliminer conformément aux lois locales.
- Entrée dans le CED : 15 01 02 (emballages en plastique).

14. INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

Information particulière concernant l'expédition : Ce produit ne figure pas à la liste des matières dangereuses du TMD, du DOT, du code IMDG, de l'IATA et de l'ADR/RID. Aucune précaution particulière n'est nécessaire, sauf celles mentionnées à la section 8.

NIP : Sans objet

TMD (Canada) : Non réglementé

DOT (États-Unis) : Non réglementé

ADR/RID : Non réglementé

IMDG : Non réglementé

IATA : Non réglementé

Numéro de l'ONU : Non listé

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Classification SIMDUT : D2A, toxique

Classification SGH (Système général harmonisé) :

Toxicité aigüe, catégorie 5; irritation de la peau, catégorie 3; Lésions oculaires, catégorie 2B; toxique pour la production, catégorie 1; Specific target organ toxicity after repeated exposure, catégorie 2.

HMIS : Santé 1; inflammabilité 0; risque physique 0.

OSHA : Ce produit est considéré comme un produit chimique dangereux.

TSCA : Ce produit est exempté de la loi TSCA, car il est défini comme un mélange.

SARA : Ce produit n'est pas considéré comme un produit chimique dangereux en vertu des articles 311 et 312 de la loi sur la planification d'urgence et le droit communautaire de savoir (EPCRA) de 1986. Ce produit ne contient aucun des ingrédients réglementés par la section 313 de l'EPCRA, 1986 ou 40 CFR 372.

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du

Règlement sur les produits contrôlés (RPC), et cette FDS contient toute l'information exigée par le RPC.

16. AUTRES INFORMATIONS

Abréviations :

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ADR/RID	Entente sur le transport de matières dangereuses sur le réseau routier / réglementations sur le transport international de matières dangereuses par train
N° CAS	Numéro du Chemical Abstract Service
RPC	Règlement sur les produits contrôlés
DOT	Ministère américain du Transport
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
EPCRA	Emergency Planning and Community Right to Know Act (États-Unis)
CED	Catalogue européen des déchets
SGH	Système général harmonisé
HMIS	Hazardous Materials Identification System (États-Unis)

CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IMDG	International Maritime Dangerous Goods LC50 Concentration mortelle
LD50	Dose mortelle
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (États-Unis)
NTP	National Toxicology Program (États-Unis)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (États-Unis)
NET	Niveau d'exposition tolérable
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (États-Unis)
TMD	Transport de matières dangereuses
VLE	Valeur limite d'exposition
TSCA	Toxic Substance Control Act (États-Unis) MPT Moyenne pondérée dans le temps (8 heures)
WEL	« Workplace Exposure Limits » (« Limites d'exposition professionnelle »; Royaume-Uni)
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Déclarations complètes sur les risques

H315	Provoque une irritation cutanée
H320	Provoque une irritation des yeux
H303	Peut être nocif en cas d'ingestion
H333	Peut être nocif par inhalation
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Déclarations complètes sur les précautions

P201	Obtenir des directives particulières avant l'utilisation
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols
P264	Laver complètement les mains, les avant-bras et les zones exposées après la manipulation
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Mises en garde lors d'une réponse à un incident

P301, P330, P331	– En cas d'ingestion, rincer la bouche et ne pas provoquer de vomissements
P303, P361, P353, P352	– En cas de contact avec la peau ou les cheveux, retirer tous les vêtements contaminés, rincer complètement la peau et se laver à l'eau et au savon.
P304, P340	– En cas d'inhalation, amener la personne au grand air et la maintenir au repos dans une position qui permet une respiration aisée
P305, P351, P338	- En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes s'il est possible de le faire aisément. Continuer le rinçage.
P310	- Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin

Remarques du fabricant

- L'information présentée dans cette fiche signalétique reflète les connaissances disponibles actuellement et est fiable tant que le produit est utilisé selon les conditions prescrites et conformément à l'application précisée sur l'emballage ou dans les documents d'information technique. Toute autre utilisation du produit, y compris l'utilisation du produit en combinaison avec tout autre produit ou procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
- L'utilisateur est tacitement responsable de déterminer les mesures de sécurité appropriées et de respecter les lois qui régissent ses propres activités.